



L'ambroisie : une espèce envahissante aux multiples dangers



Plante originaire d'Amérique du Nord très présente depuis plusieurs années dans la vallée du Rhône, elle s'étend aujourd'hui en région Occitanie.

Sa colonisation pose un réel problème de santé publique. Espèce à fort pouvoir allergisant, elle a été classée **nuisible à la santé humaine** depuis la Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

Elle est également **source de nuisances pour les agriculteurs** constituant une plante concurrentielle de certaines cultures occasionnant des baisses de rendement donc une perte économique.

En colonisant toujours plus de surface, elle **aggrave également la perte de biodiversité.**

Deux espèces ont été signalées en Haute Garonne : l'**Ambroisie à feuilles d'armoise** (*Ambrosia artemisiifolia*) et l'**Ambroisie trifide** (*Ambrosia trifida*).

Pour savoir comment participer à lutte contre l'ambroisie, [consulter la plaquette.](#)

Pour savoir la reconnaître, [c'est ici !](#)